

DEMANDE D'ADHÉSION COMME MEMBRE UTILISATEUR

Je soussigné, _____, désire m'inscrire en tant que membre utilisateur de la Coopérative de solidarité WiFi (Abitibi-Témiscamingue).

Je m'engage à respecter les règlements de la coopérative qui peuvent vous être remis sur demande.

Je souscris aux parts de qualification de cent (100 \$) dollars ; soit dix parts sociales de dix (10 \$) dollars chacune.

Le paiement doit être effectué par un chèque libellé au nom de « Coop WiFi » et remis au trésorier de votre municipalité. Lorsque trente (30) inscriptions seront cumulées, le tout sera remis à la coopérative de solidarité WiFi. Dès lors, le processus de déploiement sera mis en œuvre.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : () _____ - _____ Courriel : _____

Signé à _____ le _____

Signataire

Je désire m'inscrire à l'un des forfaits suivants¹ : (Les forfaits inclus un contrat d'abonnement obligatoire)

	Résidentiel	Famille Plus	Affaire	Affaire Pro
Nombre d'heures	Illimitées	Illimitées	Illimitées	Illimitées
Accès Internet	Sans fil WiFi	Sans fil WiFi	Sans fil WiFi	Sans fil WiFi
Messagerie	POP3S + Webmail	POP3S + Webmail	POP3S + Webmail	POP3S + Webmail
Nombre d'adresse	2	5	10	25
Nombre d'ordinateurs ²	Aucune limite ²	Aucune limite ²	Aucune limite ²	Aucune limite ²
Transfert sur Internet	3000 Mo	5000 Mo	7000 Mo	15000 Mo
Tarif mensuel	39,95 \$	49,95 \$	69,95 \$	89,95 \$
Choix (cochez-en 1) →	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

+ Équipements :

Cochez l'option ici ↗

Option 1 : Achat <input type="radio"/> + contrat abonnement 12 mois	349,95 \$	349,95 \$	399,95 \$³	399,95 \$³
Option 2 : Achat <input type="radio"/> + contrat abonnement 24 mois	289,95 \$	289,95 \$	349,95 \$³	349,95 \$³

¹ Le choix de l'un des forfaits est obligatoire.

² Les ordinateurs doivent être dans la même demeure ou commerce.

³ Ce montant inclus un routeur pare-feu et la configuration de ce dernier.

❖ Pourquoi une coopérative ?

Une coopérative est le meilleur véhicule légal pour bien représenter notre région : des gens d'entraide, des bâtisseurs. C'est aussi une façon de redistribuer la richesse dans la collectivité. C'est finalement de s'assurer de bénéficier de la plus grande force de développement : la coopération.

❖ Qu'est-ce que le WiFi ?

"WiFi" provient de l'anglais : Wireless Fidelity. C'est le nom de la norme 802.11 pour les appareils pouvant communiquer entre eux par des micro ondes. Les fréquences utilisées sont les mêmes que les téléphones sans-fil à longue portée. (ex. : 2.4 Ghz)

❖ Notre mission :

- Donner aux milieux ruraux un moyen de communication efficace;
- Devenir un leader dans le domaine des communications Internet haute vitesse sans-fil;
- Redistribuer les retombées économiques dans le milieu;
- Assurer la pérennité de l'entreprise en favorisant la force de la coopération.

❖ Nos objectifs :

- Concevoir le premier réseau Internet sans fil coopératif au Québec;
- Brancher d'ici trois à cinq ans, 15 % des ménages vivant en milieu rural en Abitibi-Témiscamingue;
- À long terme, développer une expertise régionale spécialisée en WiFi afin d'exporter nos compétences.

❖ **Les types de membres** : Dans la coopérative de solidarité, il existe trois types de membre: le membre de soutien, le membre travailleur et le membre utilisateur.

❖ **Membre de soutien** : C'est le membre qui croit au potentiel de développement de la coopérative. Son investissement, en plus de soutenir l'économie régionale, peut lui permettre d'obtenir un rendement intéressant.

❖ **Membre travailleur** : C'est le membre qui, par la coopérative, s'assure un travail de bonne qualité et qui peut aussi investir à l'intérieur de sa coopérative en parts privilégiées.

❖ **Membre utilisateur** : C'est le membre abonné aux services Internet de la coopérative. Ce membre a droit à des ristournes et il peut investir sous forme de parts privilégiées, s'il le désire.

❖ **Parts de qualification** : Les parts de qualifications peuvent contenir des parts sociales et des parts privilégiées qui qualifient le membre dans sa catégorie. Concernant Coop WiFi voici les parts de qualification nécessaires à chaque catégorie de membre :

Type de membre	Parts sociales	Parts privilégiées	Total (Parts de qualification)
Membre utilisateur	100 \$	0 \$	100\$
Membre travailleur	100 \$	4 900 \$	5 000 \$
Membre de soutien	100 \$	900 \$	1 000 \$